

MISSIONS

Le RASED est un dispositif de l'Education Nationale. Il est donc gratuit.

Les membres du RASED, dans le cadre de leur mission de prévention, vont observer en classe tous les élèves des écoles de leur secteur de la petite section au CM2. Ils font partie du Pôle Ressources.

L'enseignante spécialisée du RASED vient renforcer les équipes pédagogiques en apportant ses compétences spécifiques permettant de mieux analyser les situations particulières et de construire des réponses adaptées. Elle est une personne ressource.

L'aide spécialisée permet de remédier à des difficultés résistant aux aides apportées par l'enseignant de la classe (différenciation pédagogique, APC, PPRE). Elle vise également à prévenir leur apparition ou leur persistance chez des élèves dont la fragilité a été repérée.

Avec l'accord de la famille et de l'enfant, dans le respect des personnes et avec une garantie de discrétion, l'équipe du RASED, chacun selon sa spécificité, intervient auprès des élèves. Elle collabore également avec les enseignants, les parents et tout autre partenaire extérieur en lien avec l'enfant, selon des priorités définies par l'inspecteur de l'Education Nationale.

Ecoles du secteur

Environ 1800 élèves
soit 70 classes et ULIS réparties
sur 3 communes :

□ FERNEY-VOLTAIRE

Ecole Calas

Ecole Florian

Ecole Jean de la Fontaine

□ THOIRY

Ecole Les Tourterelles

Ecole Les Gentianes

□ CHALLEX

Ecole Simone Veil

Ministère de
l'Education Nationale
Circonscription du Pays de
Gex Sud

Antenne de Ferney-Voltaire

Réseau
d' Aides
Spécialisées
aux Elèves
en Difficulté

Permanence téléphonique
Lundi de 8h30 à 11h30
04 50 40 55 74

antenne.rased2.0011421p@ac-lyon.fr

L'aide pédagogique de l'enseignante spécialisée

Cette aide s'adresse aux élèves qui manifestent des difficultés avérées à comprendre et à apprendre. Ils apprennent à se souvenir, à savoir faire, à réussir...

Objectifs :

Aider l'élève à :

- Donner du sens aux apprentissages.
- Améliorer ses capacités à dépasser ses difficultés scolaires.
- Maîtriser ses méthodes et techniques de travail.
- Prendre conscience de ses progrès et reprendre confiance en lui.

Modalité d'intervention :

L'enseignante spécialisée intervient soit directement dans la classe, en co-intervention, auprès des élèves pour des durées adaptées à leurs besoins en leur apportant une aide individuelle, soit en petit groupe de besoin hors de la classe.

Les objectifs, les modalités et les critères d'évaluation de l'aide sont définis dans le cadre d'un PPRE et d'un projet individuel d'aide spécialisée.

L'équipe du RASED :

Aurélié THÉRÉNÉ
est l'enseignante
spécialisée chargée de
l'aide
à dominante
pédagogique

Carine CROCHET-
CARMES

est la psychologue de
l'Éducation
Nationale

La psychologue en milieu scolaire

La psychologue travaille avec l'enfant en difficulté à l'école, en lien avec ses parents, ses enseignants et les intervenants extérieurs. Elle peut être sollicitée par l'école ou la famille.

Objectifs :

Aider :

- A l'analyse des difficultés rencontrées.
- A l'élaboration des propositions d'aménagement ou d'orientation.
- A la prévention des difficultés scolaires.

Favoriser la recherche des conduites et des comportements éducatifs adaptés aux problèmes constatés.

Participer à l'élaboration des projets de scolarisation des élèves en situation de handicap.

Modalités d'intervention :

- * Entretiens individuels et/ou familiaux.
- * Bilans psychologiques et/ou psychométriques de l'enfant avec l'accord des parents.
- * Participation aux réunions concernant la scolarisation de l'enfant.

Le code de déontologie garantit la confidentialité.